



Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de
l'assurance contre les accidents du travail

Workplace Safety and Insurance
Appeals Tribunal

Fiche d'information pour les participants aux audiences en personne

Avant l'audience

- Remplissez le *Questionnaire de dépistage de la COVID-19* le jour de votre audience. Si vous répondez OUI à l'une ou l'autre des questions, ne vous présentez pas à votre audience. Nous essayerons de fixer une nouvelle date d'audience aussitôt que possible, ce qui inclura de déterminer si la personne symptomatique est en mesure de participer à une audience par téléconférence.
- Si vous voulez être exempté du port du masque/couvre-visage obligatoire ou faire une demande d'adaptation, contactez-nous avant votre audience. Pour en savoir plus sur les demandes d'adaptation, consultez la section [Accessibilité](#) de notre site Web.
- Apportez votre propre masque ou couvre-visage, une bouteille d'eau, des mouchoirs et tout autre matériel dont vous pourriez avoir besoin.
- Envoyez dès que possible avant l'audience tout nouveau document que vous voulez soumettre au vice-président ou comité. Vous ne pourrez pas soumettre de nouveaux documents à l'audience.

À votre arrivée au TASPAAAT

- Entrez dans le bâtiment à l'heure d'arrivée convenue, et non avant.
- Suivez les consignes de sécurité verbales et écrites, y compris les marqueurs d'éloignement physique, les affiches et le protocole d'entrée et de sortie des ascenseurs, et plus particulièrement :
 - ◇ gardez une distance de deux mètres (six pieds) avec les autres
 - ◇ portez un masque ou un couvre-visage en tout temps, sauf lorsque vous témoignez ou présentez des observations
 - ◇ lavez-vous les mains souvent, y compris en entrant dans les différentes zones du bâtiment ou dans les bureaux du TASPAAAT
- Rendez-vous au 7^e étage pour confirmer votre arrivée.



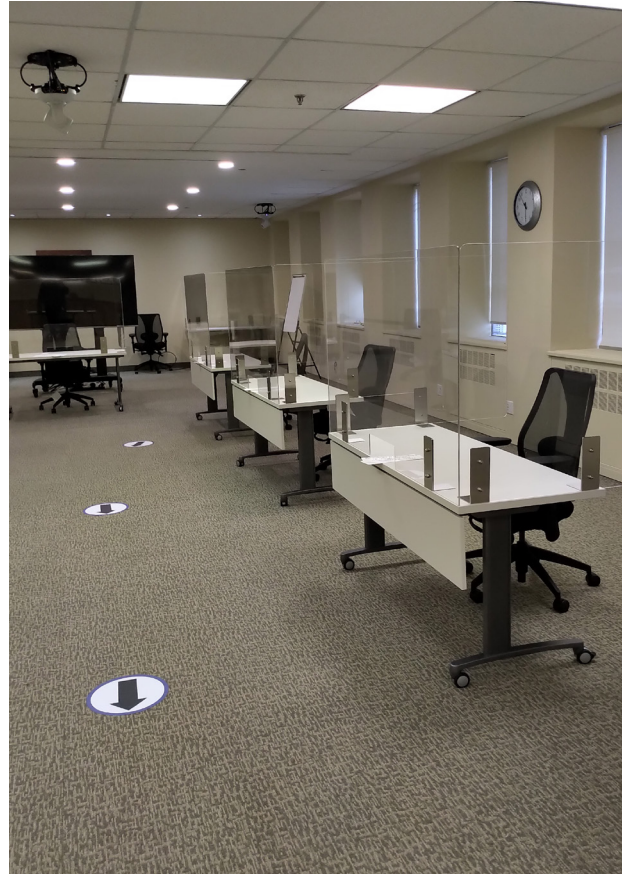
Une fois au 7^e étage, suivez les flèches pour assurer le respect des consignes d'éloignement physique.

- Vous devrez remplir le *Questionnaire de dépistage de la COVID-19* le jour de votre audience et le remettre au TASPAAT à votre arrivée.
- Vous pourrez fournir vos coordonnées au TASPAAT pour qu'il vous contacte dans l'éventualité d'un risque d'exposition ou d'éclosion et pour assister les services de santé publique dans la recherche de contacts éventuels avec des cas de COVID-19.
- Présentez-vous uniquement aux salles du TASPAAT où vous devez aller.
- Selon les réponses de votre questionnaire, nous vous dirigerons vers la salle d'audience. Un agent de sécurité sera présent aux étages où les audiences ont lieu.

Dans la salle d'audience

- Désinfectez votre espace à l'aide des produits nettoyants mis à votre disposition.
- Le port d'un masque ou d'un couvre-visage est obligatoire, sauf lorsque vous témoignez ou présentez des observations.
- Les toilettes publiques, et celle qui est entièrement accessible, sont situées au 7^e étage.
- Au moment des pauses, nous vous dirigerons vers la zone prévue à cette fin.
- Les témoins sont priés de rester à la réception du 7^e étage jusqu'à ce que nous les dirignons vers la salle d'audience.

- À la fin de votre audience, suivez les instructions du vice-président ou comité pour sortir du bâtiment.
- Si vous commencez à ressentir des symptômes associés à la COVID-19 quand vous vous trouvez dans les bureaux du TASPAAAT ou pendant votre audience, sortez immédiatement du bâtiment. Pour obtenir de l'aide, utilisez l'outil d'auto-évaluation du gouvernement de l'Ontario et contactez Télésanté, votre fournisseur de soins de santé ou votre autorité de santé publique locale. En cas d'urgence, nous composerons le 911.



Photos du Centre de conférence Ian J. Strachan.
Assoyez-vous au bureau qui vous est réservé.